

COURS DU PARCOURS DROIT 2021-2022

En première année du Parcours Droit, les cours soulignés de manière continue sont obligatoires, et les cours soulignés en pointillés facultatifs, mais accessibles dès cette année. Les autres cours sont conseillés pour les années suivantes.

Semestre 1 :

Lundi :

9h-11h : Droit institutionnel de l'Union Européenne (Camille Aynès)

13h-16h30 : méthodologie du Droit comparé (cours de M1) (Jean-Louis Halpérin)

17h-19h : Droit américain (Margaux Bouaziz)

Mardi :

9h-12h : introduction au Droit public (Jean-Louis Halpérin)

13h30-15h30 : Droit international (Raphaëlle Nollez-Goldbach)

15h45-17h45 : méthodologie juridique (Ani Minasian)

Par ailleurs :

14h-16h : Histoire de la dogmatique juridique à Paris Nanterre (cours de M2) (Jean-Louis Halpérin)

Vendredi :

10h-12h : histoire des juristes et de l'enseignement du Droit (Jean-Louis Halpérin)

9h-11h30 : actualités internationales (Raphaëlle Nollez-Goldbach)

Semestre 2 :

Lundi :

9h30-13h : sociologie du Droit (Cédric Moreau de Bellaing)

14h-17h (8 séances) : histoire des idées juridiques (Jean-Louis Halpérin)

17h-19h : Droit américain (Margaux Bouaziz)

Mardi :

9h-12h : introduction au Droit privé (Jean-Louis Halpérin)

14h-16h : Droit constitutionnel (Camille Aynès)

Par ailleurs :

14h-16h : Histoire de la justice à Paris 1 (cours de M2) (Jean-Louis Halpérin)

Vendredi :

9h-11h : négociations internationales (Raphaëlle Nollez-Goldbach)

11h-13h : histoire des juristes et de l'enseignement du Droit (Jean-Louis Halpérin)